

Une cycliste locale  
pédalant au quotidien dans le Val de Marne

Le 4 décembre 2017

Monsieur le Président du  
Conseil départemental  
du Val-de-Marne

Hôtel du département

94054 Créteil cedex

Objet : piste cyclable N6 Carrefour Pompadour

Monsieur le Président du Conseil départemental du Val de Marne,

Il y a quelques années le département du Val de Marne a réalisé, le long d'un axe très circulé, une piste cyclable sur la D6 puis RN6 qui part du pont de Charenton et va jusqu'à (et c'est là que le bât blesse) la limite Maisons-Alfort/Créteil. Or, il manque environ 800 m pour aller jusqu'au Carrefour Pompadour où se trouve, notamment, un magasin Décathlon, et où se rendent donc de nombreux cyclistes.

Quand peut-on espérer voir se prolonger cette piste cyclable jusqu'au carrefour Pompadour ?

J'ai entendu dire que ce manque d'infrastructure était lié à un problème de compétences entre le département et l'Etat. En effet, jusqu'à Créteil, cette route serait départementale, puis elle deviendrait nationale. Le dossier resterait donc en suspens, chacun rejetant la responsabilité sur l'autre.

Par ailleurs, le carrefour Pompadour n'est plus entretenu depuis des années et est en très piteux état : nids de poules, balustrades rouillées, ordures.... Quand peut-on espérer sa réfection ?

En espérant que l'aménagement de cette piste cyclable va se réaliser dans un délai raisonnable, et sans faire porter le poids du « mille-feuille des compétences administratives » sur les citoyens,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations.

*Copies de ce courrier à :*  
*Président du Conseil régional*  
*Président du Conseil départemental*  
*Maire de Créteil*  
*DIRIF/DRIEA-IdF*  
*Association Partage Ta Rue 94*